



République Française
Département LOIRET
Mairie de Fréville-du-Gâtinais

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le

ID : 045-214501504-20230131-D2023_19-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 31/01/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	9	9

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 31 Janvier à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 24/01/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/01/2023.

Présents : M. POISSON André, Maire, Mme ASSELIN Caroline, M. BAUNARD Dominique, Mme GEINDREAU Sabine, Mme BECQUE Cathy, M. PELLETIER Laurent, M. CHENAULT Yohann, M. FRAPPIN Christophe, M. FRANCART Jean-Luc

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis

Secrétaire de séance : M. CHENAULT Yohann

D2023_19 – Contrat de maintenance pour la laveuse

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour nettoyer la salle des fêtes, une laveuse Karcher a été achetée. Une intervention a été demandée à l'entreprise pour un entretien qui s'élève à 652,28 € TTC car la machine ne fonctionnait pas correctement.

L'entreprise a proposé de passer un contrat de maintenance à 395,00€ HT / an pour 1 an renouvelable par tacite reconduction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

– **refuse** de signer un contrat de maintenance.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 03/02/2023
Le Maire
M. André POISSON



Le secrétaire de séance,
M. CHENAULT Yohann